

Réf: Dossier 188837

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « WELDING VISION COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE SOLEIL 3,
Lot 3, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 14/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « WELDING VISION COTE D'IVOIRE

»

Objet :

- FORMATION EN SOUDAGE
- INSPECTION EN SOUDAGE
- COORDINATION EN SOUDAGE
- VENTE DE MATERIEL DE SOUDAGE
- IMPORT-EXPORT
- ACHAT VENTE DE TERRAIN
- VENTE DE MARCHANDISE
- COMMERCE GENERAL
- CONSULTANT EN FORMATION DE SOUDAGE
PRESTATION DE SERVICES
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE SOLEIL 3, Lot 3, Ilot 3

Dirigeant(s) M EKUE ADADE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02205 du 21/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15153/GTCA/RC/2023 du 21/02/2023

